

# LA POPULATION ACTIVE

## I- Généralité :

La **population active** comprend d'ordinaire les personnes qui ont un **emploi** ainsi que les **chômeurs**. Lors du **recensement** de la population et l'**enquête** annuelle sur l'emploi de l'**I.N.S.E.E.**, les personnes qui répondent spontanément qu'elles sont actuellement sans emploi et qu'elles en recherchent un, constituent la population disponible à la recherche d'un emploi (**P.D.R.E**), donc des chômeurs.

Le Ministère de l'Emploi et de la fonction Publique (**M.E.F.P.**) à travers l'Agence Nationale Pour l'Emploi (**A.N.P.E.**) publie chaque année des statistiques sur le marché de l'emploi.

## II- Sources :

Trois sources sont à mentionner : le **recensement**, l'**enquête-emploi** et les **Comptes de la Nation**.

### 1- Le recensement :

C'est une **opération administrative** qui porte sur l'ensemble de la population et qui est réalisée régulièrement depuis **1836**, avec une périodicité comprise entre **cinq** et **huit ans**.

La population active regroupe ici les personnes qui déclarent, au moment du recensement, exercer ou chercher à exercer une activité professionnelle rémunérée. Sont incluses les personnes sans emploi mais qui en recherchent un.

D'autres ne se classent pas immédiatement dans cette catégorie (**étudiants, ménagères, retraités**), mais déclarent dans un stade ultérieur de l'**interview** rechercher un emploi, souvent à temps partiel. Ils constituent la population marginale disponible à la recherche d'un emploi (**P.M.D.R.E**).

Du fait de son exhaustivité, le recensement est la source la plus fiable dont on puisse disposer.

## 2- L'enquête-emploi :

Elle est réalisée **une fois par an** par l'I.N.S.E.E depuis **1950**.

La définition retenue s'appuie sur une résolution adoptée **en 1982** par le Bureau International du Travail (**BIT**). On parlera alors de « population active au sens du BIT ». Il s'agit d'une enquête par interview auprès d'un **échantillon** de **6 000 ménages**.

La richesse du **questionnaire** permet de prendre en compte des « **actifs marginaux** », c'est-à-dire des personnes classées, dans un **premier temps**, parmi les inactifs.

Dès lors, « sont considérées comme actives occupées, non seulement les personnes qui, sous réserve de certaines conditions, ont déclaré travailler au début de l'interview, mais aussi celles qui, sans avoir été dans ce cas, ont cependant déclaré avoir travaillé au cours de la semaine précédant l'enquête, ne serait-ce qu'**une heure** ». (« **Economie et statistique** », N° 171-172, **novembre-décembre 1984**, p.7).

## 3- Les Comptes de la Nation :

Ce rapport annuel, élaboré par l'INSEE, concerne l'économie et la société française.

**Deux séries** d'estimation sont publiées :

- **La première** comptabilise les personnes employées dans les différents secteurs d'activité, y ajoute les **militaires**, et procède à une évaluation du chômage au sens du **BIT**.
- **La seconde** approche applique à la population les taux d'activité résultant des observations de l'enquête-emploi.

Quelques soient les conventions adoptées, des chevauchements se font jour entre **travail**, **chômage** et **inactivité**.